



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le Cerema

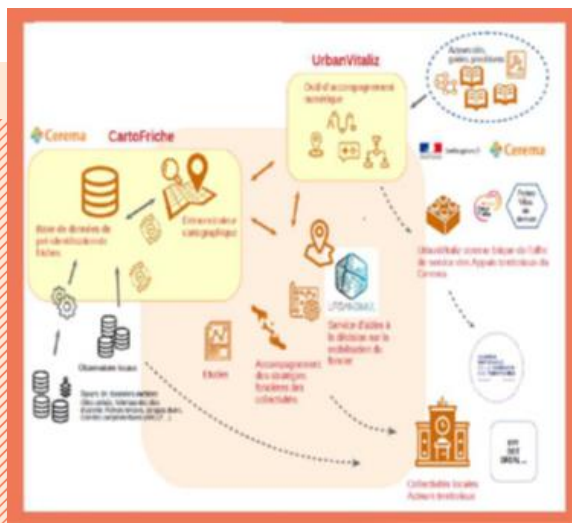
accompagne la sobriété foncière

Signature de la feuille de route partenariale Provence-Alpes-Côte-D'azur - 12 mai 2022

« Accompagner les territoires pour concilier développement et sobriété foncière »



TROIS AXES PRIORITAIRES



1. Gestion, diffusion et valorisation des **données foncières et immobilières**
2. Développement d'**applications numériques** au service des acteurs publics
3. Accompagnement à l'élaboration des **stratégies foncières locales**

Les trois axes prioritaires d'intervention du Cerema sont :

1. La gestion, diffusion et valorisation des données foncières et immobilières

Le Cerema gère pour le compte du Ministère de la transition écologique un site internet qui compile et met à disposition des données complètes pour mieux caractériser les enjeux locaux :

- <https://datafoncier.cerema.fr/>

2. Le développement d'applications numériques au service des acteurs publics

Le Cerema développe ou contribue à des outils au niveau national ou local, au service de l'action des collectivités :

- **L'observatoire de l'artificialisation** pour mesurer quantitativement l'artificialisation - Cet observatoire, inscrit dans la loi climat, vise à documenter les données utiles au suivi de l'artificialisation des sols et de la consommation d'espace. Il propose de nombreuses ressources documentaires et techniques. <https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr>
- **Urbansimul** pour mieux connaître le foncier et faciliter l'élaboration de stratégies opérationnelles - Cette application permet de cartographier à l'échelle de la parcelle de nombreuses données foncières et d'identifier des gisements foncières en vue de leur valorisation future (en collaboration avec l'INRAE et la Région Sud PACA). <https://www.urbansimul.fr>

- **Cartofriche** pour inventorier les friches et les fonciers en renouvellement urbain - Mise en ligne par le Cerema à la demande du ministère de la Transition écologique, l'application Cartofriche a pour objectif d'aider les collectivités et l'ensemble des porteurs de projets à réutiliser les friches industrielles, commerciales, d'habitat et ainsi réduire l'artificialisation des sols. Plus de 7000 sites y sont désormais recensés au niveau national.
<https://cartofriches.cerema.fr>
- **Urbanvitaliz** pour faciliter la reconversion de fonciers complexes – UrbanVitaliz appuie les collectivités pour la revitalisation des terrains imperméabilisés ou pollués qui ont perdu leur usage, que la dynamique de marché ne parvient pas à renouveler sans intervention publique.
<https://www.urbanvitaliz.fr>
- **Otelo** pour mieux estimer le besoin en logement – Otelo (Outil pour la TErritorialisation de la production de Logements) est un logiciel développé par le Cerema et la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages pour faciliter la mise en œuvre des Plans Locaux de l'Habitat, en estimant le besoin de logements à l'échelle d'un territoire.
<https://otelo.developpement.durable.gouv.fr>

3. L'accompagnement à l'élaboration des stratégies foncières locales

En articulation étroite avec les ingénieries locales, le Cerema accompagne les collectivités pour les aider à construire une stratégie de gestion de la ressource foncière dans la durée, intégrant toutes les composantes de la chaîne de l'aménagement (planification, action foncière, fiscalité et urbanisme pré-opérationnel).

- Le Cerema a réalisé des travaux sur le recyclage urbain à travers un benchmark et l'organisation d'un cycle d'événements en partenariat avec l'AGAM.
<https://www.agam.org/les-formes-du-recyclage-urbain/>
- Le Cerema, en lien avec territoires d'industries et Intercommunalités de France a réalisé une note visant à faciliter et mettre en exergue les **articulations entre développement économique et sobriété foncière**.
https://www.cerema.fr/system/files/documents/2022/01/2022_sobriete_fonciere_v2.pdf

Pour cela, le **Cerema mobilise**, outre les ressources techniques d'un réseau national historique, **des compétences en intelligence collective** permettant la co-construction de projets de territoire, l'appropriation locale de la question de la sobriété foncière et la mise en œuvre des outils et projets adaptés aux contextes locaux et aux attentes des habitants et usagers.

- Le Cerema accompagne actuellement la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon dans une démarche collective sur la

perception et la mise en œuvre de la sobriété foncière. Afin de permettre aux élus d'échanger sereinement et de partager leurs points de vue, le Cerema a notamment animé un atelier en s'appuyant sur la « méthode des chapeaux de Bono », donnant ainsi à chacun l'occasion de sortir des modes de pensée classiques, en l'invitant à regarder le sujet de la sobriété foncière sous des prismes différents

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/solutions-limiter-artificialisation-zone-montagne-retour>

Le foncier est en lien avec de nombreuses autres thématiques, et le Cerema facilite l'appropriation par les collectivités de ces interactions, grâce à des outils ou des retours d'expériences inspirants :

- Prise en compte de la biodiversité : potentiel de renaturation, en lien avec la qualité des sols et les trames vertes et bleues
 - <https://www.cerema.fr/fr/actualites/desimpermeabilisation-renaturation-sols-nouvelle-serie#othernews>
- Adaptation face au changement climatique :
 - possibilité de report des fonciers impactés par la montée des eaux ;
 - population impactée par les îlots de chaleurs urbains
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/cartographie-ilots-chaueur-urbains-metropole-nice>
- Requalification de l'espace public :
 - connaissance de l'offre de stationnement privé résidentiel à partir des fichiers fonciers, pour revoir sa politique de stationnement publique – outil en cours de réflexion
- Amélioration de l'accessibilité aux transports :
 - potentiel de densification et à proximité des réseaux de transports collectifs

Renaud BALAGUER Directeur Développement des relations avec les clients et avec les partenaires : renaud.balaguer@cerema.fr

Christine GRIMAL : christine.grimal@cerema.fr

Nicolas PELE : nicolas.pele@cerema.fr

